

---

**Une entente historique entre le Barreau de Québec et le Jeune Barreau de Québec**

---

*Pour diffusion immédiate*

**Québec, le 11 avril 2022** – C’est avec fierté que le Barreau de Québec, représenté par Me Caroline Gagnon, bâtonnière de Québec et le Jeune Barreau de Québec, représenté par Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, président, annoncent aujourd’hui la conclusion d’une entente historique et durable.

**Une entente historique**

Au terme de discussions qui se sont déroulées sur près de sept mois et après avoir dressé les constats et les besoins des deux organisations, leurs représentants et administrateurs se sont entendus sur l’officialisation de leur partenariat soulignant les missions respectives de chacune des organisations et veillant à créer les meilleures conditions pour favoriser l’addition des forces au bénéfice de l’ensemble des avocates et avocats des districts de Québec, Beauce et Montmagny.

Cette entente reconnaît notamment l’engagement et l’apport important des deux organisations pour l’amélioration des conditions d’exercices de la profession, le développement professionnel et, conséquemment, l’accès à la justice.

Les deux organisations se sont engagées à accroître leur collaboration et améliorer leur communication pour permettre un rayonnement accru ainsi qu’une meilleure efficacité et prévisibilité pour tous.

L’entente prévoit aussi, quant au financement du Jeune Barreau de Québec, un mécanisme de consultation, de collaboration et de suivi pour les prochains administrateurs. Des bases d’analyse objectives seront conservées pour les prochains conseils d’administration aux fins d’amélioration des décisions budgétaires.

La bâtonnière de Québec et le président du Jeune Barreau de Québec remercient particulièrement les administrateurs des deux organisations qui se sont impliqués dans la dernière année pour la conclusion de cette entente, au bénéfice de l’ensemble des membres.

– 30 –

Regroupant près de 4 500 avocats et avocates des districts judiciaires de Beauce, de Montmagny et de Québec, le Barreau de Québec est l’une des 15 sections locales de la grande famille du Barreau du Québec. D’autres renseignements sont disponibles au <https://barreaudequebec.ca/>.

**SOURCE :**

Me Isabelle Poitras, directrice générale  
Barreau de Québec  
300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-21 Québec (Québec) G1K 8K6  
Téléphone: 418 529-0301 | Télécopieur: 418 522-4560